

A faire parvenir à la Paroisse Saint-Maurice  
au 13 rue St-Maurice - 69008 Lyon, avec votre don.

### **COLLECTE ANNUELLE DE 2020-2021**

#### **AFFECTÉE AUX DÉPENSES COURANTES ET IMPREVUES**

Pour les personnes imposables ce don peut être déductible des revenus à hauteur de 66 %. Un don de 100 euros ne vous coûte réellement que 34 euros (1)

**Je donne** ----- **Euros**

**le (date)** -----

**pour financer les dépenses courantes de l'ensemble  
paroissial Saint-Maurice – Notre-Dame Saint-Alban**

- Par chèque à l'ordre de : Paroisses St Maurice & St Alban  
 En espèces

Nom : -----

Prénom : -----

Adresse : -----  
-----

Je souhaite recevoir un reçu fiscal à mon adresse ?  oui  non

(1) Nous vous rappelons que pour bénéficier de la **déduction fiscale en 2020, votre don doit nous parvenir avant le 31 Décembre 2020**. En effet, la date retenue par le fisc est celle de la réception du don par le bénéficiaire et non celle de la date du chèque.

**Ensemble paroissial**

**Saint-Maurice - Notre-Dame Saint-Alban**



## **Collecte paroissiale 2020-2021**

### **Quelles conséquences financières du Coronavirus sur les recettes et les dépenses courantes de la Paroisse ?**

La suspension des messes dominicales et des sacrements a privé les paroisses de leurs ressources habituelles, générant un manque à gagner représentant près de 40 % des recettes courantes. Le manque aurait été plus important encore sans les dons de remplacement des quêtes provenant des fidèles qui ont largement répondu à l'appel de leur pasteur. D'autre part, les recettes immobilières provenant de la mise à disposition de salles et de logements étudiants ont subi également une perte de 50 %.

Au total, les **recettes courantes** ont baissé de 23 000 € sur les deux premiers trimestres de l'année ; cette baisse représente 32 % des recettes habituelles de la mi-année.

Heureusement les dépenses ont également baissé, de façon moindre il est vrai. L'épidémie n'a pas eu de conséquences sur le chauffage des locaux, même si une petite baisse est logiquement constatée sur la consommation de gaz des églises. La secrétaire, en



chômage partiel, a été payée par la paroisse avec le complément des pouvoirs publics. En revanche, les frais de nettoyage et d'entretien ont bénéficié d'une baisse importante représentant près de 10 % des dépenses (la durée du contrat de nettoyage a été réduite). Nous avons dû cependant honorer les contributions calculées sur l'ensemble des recettes et legs des paroisses, que le diocèse perçoit pour assurer son propre fonctionnement. Ces contributions viennent naturellement s'ajouter à nos dépenses.

Au total, les **dépenses courantes** se sont réduites sur la mi-année de plus de 13 000 €, représentant 16 % des dépenses habituellement constatées pour la période.

Au final, le solde du budget à la mi-année 2020 se monte ainsi à moins 10 000 € qui participeront au déficit d'exploitation qui sera constaté à la clôture de l'exercice 2020.

**Pour ces raisons, la collecte paroissiale est destinée à réduire le plus possible ce déficit. Nous vous remercions de votre générosité.**

**Le conseil paroissial des affaires économiques  
et le Père Bruno MILLEVOYE**

*(Vous trouverez en dernière page un bon de participation à la collecte)*

*Le 26/09/2020*

